

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Solution Tampon pH 9,1  
Code du produit : 1TP065

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Utilisation en tant que réactif de laboratoire

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

AQUALABO  
90 rue du Professeur Paul Milliez  
94506 Champigny-sur-Marne - FRANCE  
T +33 1 55 09 10 10  
[safety@aqualabo.fr](mailto:safety@aqualabo.fr) - [www.aqualabo.fr](http://www.aqualabo.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence  | Commentaire   |
|--------|-------------------|---------|-------------------|---|
| France | ORFILA            |         | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|   |  |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation           | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver la peau avec beaucoup d'eau.   |
| Premiers soins après contact oculaire     | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  |
| Premiers soins après ingestion            | : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

##### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

**Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:**



##### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

##### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Protection des mains:

Gants de protection

### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                  |
|--|------------------|
| État physique                                  | : Liquide        |
| Couleur  | : Incolore.      |
| Apparence                                      | : Liquide.       |
| Odeur  | : inodore.       |
| Seuil olfactif                                 | : Pas disponible |
| Point de fusion                                | : Non applicable |
| Point de congélation                           | : Pas disponible |
| Point d'ébullition                             | : Pas disponible |
| Inflammabilité                                 | : Non applicable |
| Limites d'explosivité                          | : Pas disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE)          | : Pas disponible |
| Limite supérieure d'explosivité (LSE)          | : Pas disponible |
| Point d'éclair                                 | : Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation                | : Pas disponible |
| Température de décomposition                   | : Pas disponible |
| pH   | : 9,1            |
| Viscosité, cinématique                         | : Pas disponible |
| Solubilité                                     | : Pas disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible |
| Pression de vapeur                             | : Pas disponible |
| Pression de vapeur à 50 °C                     | : Pas disponible |
| Masse volumique                                | : Pas disponible |
| Densité relative                               | : Pas disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C             | : 1              |
| Taille d'une particule                         | : Non applicable |
| Distribution granulométrique                   | : Non applicable |
| Forme de particule                             | : Non applicable |
| Ratio d'aspect d'une particule                 | : Non applicable |
| Particle aggregation state                     | : Non applicable |
| Particle agglomeration state                   | : Non applicable |
| Surface spécifique d'une particule             | : Non applicable |
| Particle dustiness                             | : Non applicable |

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Toxicité aiguë (orale)  | : Non classé            |
| Toxicité aiguë (cutanée)  | : Non classé            |
| Toxicité aiguë (Inhalation)   | : Non classé            |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé<br>pH: 9,1 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Non classé<br>pH: 9,1 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé            |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé            |
| Cancérogénicité   | : Non classé            |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé            |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé            |
| Danger par aspiration   | : Non classé            |

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

|   |   |
|---|---|
| Ecologie - général                                      | : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) | : Non classé  |

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé  
Non rapidement dégradable

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

| ADR   | IMDG           | IATA           | ADN            | RID            |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                 |                |                |                |                |
| Non applicable  | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles            |                |                |                |                |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Transport par voie fluviale

Non applicable

### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

| Abréviations et acronymes: |   |
|----------------------------|---|
| ADN                        | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR                        | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route                           |
| ETA                        | Estimation de la toxicité aiguë   |
| VLB                        | Valeur limite biologique  |
| N° CAS                     | Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service  |
| CLP                        | Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008                 |
| DMEL                       | Dose dérivée avec effet minimum   |
| DNEL                       | Dose dérivée sans effet   |
| CE50                       | Concentration médiane effective   |
| N° CE                      | Numéro de la Communauté européenne  |
| EN                         | Norme européenne  |
| IATA                       | Association internationale du transport aérien  |
| IMDG                       | Code maritime international des marchandises dangereuses  |
| CL50                       | Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)                               |
| LD50                       | Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)   |
| LOAEL                      | Dose minimale avec effet nocif observé  |
| NOAEC                      | Concentration sans effet nocif observé  |

# Solution Tampon pH 9,1

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

|       |   |
|-------|---|
| NOAEL | Dose sans effet nocif observé   |
| NOEC  | Concentration sans effet observé  |
| VLE   | Limite d'exposition professionnelle   |
| PBT   | Persistant, bioaccumulable et toxique   |
| PNEC  | Concentration(s) prédite(s) sans effet  |
| REACH | Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006 |
| RID   | Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer                       |
| FDS   | Fiche de Données de Sécurité  |
| vPvB  | Très persistant et très bioaccumulable  |
| WGK   | Classe de pollution des eaux  |

La classification respecte : ATP 12

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.